

Carnet beuvardois

Naissances :

DUHEN Gabriel et Raphaël, le 12 novembre 2006
DUPONT Pauline, le 23 novembre 2006
COOREVITS Nathalie, le 20 décembre 2006
LIARD Yanis, le 31 mars 2007

Décès :

M^r GALLAND Lucien, le 24 novembre 2006, dans sa 98^{ème} année
M^{me} SANDRAS Bernadette, née LEMEIRE, le 31 décembre 2006, dans sa 60^{ème} année
M^{me} CESSON Colette, née LEFEVRE, le 28 février 2007, dans sa 68^{ème} année
M^{me} GOSSE Denise, née LEMAITRE, le 02 mars 2007, dans sa 77^{ème} année

Rectificatifs :

Baccalauréat : Aurélie MOZARD et non Aurélie AGATIC
Ghislain BEYELER et non Ghislain BEYE

MANIFESTATIONS

Kermesse des écoles	Samedi 16 juin 2007
Brocante des pompiers (avec la participation de la Bibliothèque)	Dimanche 17 juin 2007
Retraite aux flambeaux , 21h30, Place F. Richard	Vendredi 13 juillet 2007
Feu d'artifice au stade, après la Retraite	Vendredi 13 juillet 2007
Bal au Foyer rural, après le feu d'artifice	Vendredi 13 juillet 2007

Ouverture du secrétariat de Mairie

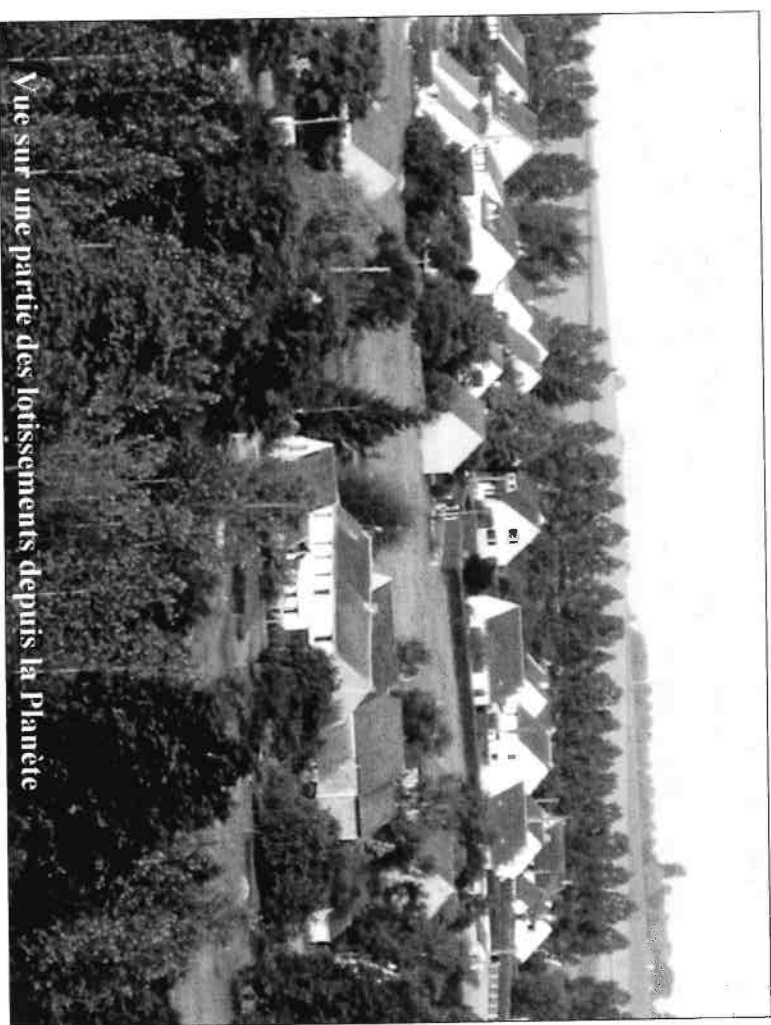
Mardi : 10h00 - 12h00 Mercredi : 14h00 - 15h30
Jeudi : 16h00 - 18h00

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, à la date anniversaire de leur 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents

BEUVARDIES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL



Vue sur une partie des lotissements depuis la Planète

Le mot du Maire

Déchetterie intercommunale

Maintenant, qu'un équipement collectif existe, il est d'autant moins tolérable de trouver des objets indésirables aux coins des bois ou dans les chemins.

Tout **décharge sauvage** est donc strictement **interdit** ainsi que les petites **décharges privées**.

Toute personne qui continue à ignorer la réglementation risque des amendes.

Le Conseil municipal rend obligatoire le dépôt et le recyclage des objets indésirables dans cette déchetterie située à Villers-sur-Fère.

Mardi - Vendredi	15h - 19h
Lundi - Mercredi Samedi	09h - 12h 15h - 19h

Fermé le jeudi, le dimanche et les jours fériés

Dépôt communal

Cependant, pendant un temps d'adaptation et sous certaines réserves, le Conseil municipal maintient l'existence du dépôt communal pour les matériaux nobles (terre, cailloux, souches et produits verts).

- **Ouverture du dépôt communal**
 - du 18 mai au 29 juin 2007
 - tous les 15 jours
 - de 09h30 à 11h30

- **Ouverture à certains professionnels**
Elle pourra se faire sous la responsabilité du demandeur et sous condition de la tenue d'un registre accessible aux heures d'ouverture de la Mairie.

- **Transports volumineux.**
La municipalité peut mettre à disposition la remorque communale sur demande écrite et en fonction de l'emploi du temps de l'employé communal et de la disponibilité du matériel.

Bruit

Rappel pour les nouveaux habitants, les distraits et les irréductibles du n'importe quoi

Les beaux jours arrivent et avec eux l'entretien des pelouses, jardins et coupes de branchages. Veuillez respecter pour la tranquillité de tous les horaires suivants :

Jours ouvrables	08h30 - 12h00 14h30 - 19h30
Samedis	09h00 - 12h00 15h00 - 19h00
Dimanches Jours fériés	10h00 - 12h00

Etang de Boutache

Appel aux amoureux de la nature

Ce site a été donné à la commune de Beuvardes par Réseau ferré de France dans le cadre des mesures compensatoires liées au passage de



En tant qu'organisateur de la soirée, nous sommes heureux d'avoir fait partie des 18 bibliothèques sélectionnées par le Conseil Général dans le cadre du 7^{ème} festival. Nous remercions la Bibliothèque Départementale de Prêt, la Municipalité, la Médiathèque du Centre culturel Camille Claudel, le Foyer rural, les écoles du Regroupement pour leur aide, la Mairie de Fère en Tardenois et le Collège Jean Racine de Château-Thierry, le Bar de la Comédie à Fère, pour le prêt de matériel.

Cela nous a donné la chance de vivre une rencontre exceptionnelle avec un conteur qui renouvelle de si belle manière l'art de l'oralité.

Après le spectacle, nombreux sont ceux qui se sont retrouvés autour du verre de l'amitié pour échanger leurs impressions et discuter avec Michel Boutet ou Pascal Gaudillière son régisseur. Pour prolonger le plaisir de la soirée, certains ont pu se procurer des CD de chansons, le livre-CD du spectacle, et un recueil de poésies. Ces derniers, offerts par l'auteur lui-même, sont disponibles à la Bibliothèque.

Les bénévoles de la Bibliothèque

Horaires d'ouverture :	
Mardi	16h30 - 18h00
Mercredi	14h30 - 16h00
Jeudi	09h00 - 10h00
Vendredi	18h00 - 19h00
Samedi	10h30 - 11h30

La Bibliothèque est ouverte à tous.

Inscription : 5€ par an pour les adultes,

gratuite pour les ados et les enfants

Le 9 mai, à la Bibliothèque, passage du Bibliobus.

Cela veut dire qu'à cette occasion nous renouvelons plus de 500 ouvrages empruntés à la Bibliothèque Départementale de Prêts.

Par conséquent, nous aurons beaucoup de nouveautés disponibles pour adultes et enfants dans toutes les catégories : Romans, Documentaires, Contes, Bandes dessinées, Travaux manuels, Albums...



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Très belle soirée avec MICHEL BOUTET

Pour notre 4^{ème} **Printemps des conteurs**, c'est un magnifique spectacle que nous a donné **Michel Boulet** ce 22 mars dernier.

A la fois conteur, acteur et chanteur, avec son « *Barbouillot d'pain sec* » il a emmené les 150 spectateurs rassemblés au Foyer rural dans une chronique subtile et étonnante.

Michel Boulet nous a fait partager avec beaucoup de chaleur humaine et une parfaite maîtrise, un texte à l'écriture riche et savoureuse dont il est l'auteur. C'était tendre et drôle et réveillait des résonances en chacun d'entre nous.

Tour à tour amusés, émus, nous avons partagé les tranches de vie des personnages attachants de ce village de nulle part si proche de nous :

Maryse Bouvier, les *Charpentreau*, *Marie la Belle* de la rue *Croix-Biche* et son *Léo*, les enfants qui « n'aiment pas les rêves aux ailes collées sur le papier tue-mouche... »

Et comme l'artiste l'a dit lui-même :

« J'suis qu'un météorite
faut bien que j'brille un peu
pour allumer des marguerites
dans (vos) cheveux » !



Le mot du Maire (suite)

la LGV et aux modifications du biotope. Il doit être remis en état et entretenu pour préserver les espèces locales.

Ce site sera entretenu par le Conservatoire du Patrimoine mais aussi par des personnes bénévoles et soucieuses de l'environnement.

Ce travail consiste à débroussailler la digue au moine, à faucher et entretenir la queue de l'étang.

Nous avons besoin de connaître les personnes qui pourraient donner quelques heures de temps en temps pour une opération conviviale de nettoyage.

Ceux qui sont intéressés doivent se faire connaître en Mairie au 03.23.71.20.15, voir M^r le Maire ou M^r Jean Gouault pour des informations complémentaires.

Chats errants

Certains quartiers se trouvent envahis par des chats errants à demi sauvages.

Ces animaux doivent être stérilisés afin de ne pas se reproduire à l'infini.

Avec l'aide d'une association nous allons être contraints d'attraper certains chats et de les faire opérer.

Nous prendrons toutes les dispositions afin de ne pas faire d'erreurs mais nous vous demandons de faire le nécessaire pour identifier votre compagnon.

Ceux qui, exaspérés par cette prolifération, mettraient des produits nocifs, se trouveraient dans une totale illégalité et la justice pourrait leur demander des comptes.

Boîtes aux lettres

Quelques boîtes aux lettres ont leur nom effacé ou illisible. Afin de ne pas créer de dysfonctionnements dans la distribution du courrier, vérifiez que votre nom soit lisible.

Kermesse de l'école

Le regroupement scolaire organise sa kermesse le **samedi 16 juin 2007**.

Le matin, à **10 heures**, les enfants présenteront un **spectacle** dans la cour. L'après-midi, dès **14h30**, des **jeux** auront lieu dans l'école.

Si le cœur vous en dit...

Mémoire beuvardoise

Document en encart

Monsieur Lucien Galland a laissé un texte, écrit de sa plume le 20 janvier 1998 et concernant le Saint de la Haute Laine.

Ses enfants, M^{me} et M^r Gouault, ont eu la gentillesse de le confier aux rédacteurs du « Petit journal » pour éventuellement le publier auprès des habitants de Beuwardes.

Plutôt que de taper ce texte sur ordinateur, d'un commun accord avec M^{me} et M^r Gouault, nous le publions tel quel pour conserver son authenticité. Seul un petit montage photographique a permis de le faire tenir sur une seule page.

Rien n'est imprimé au verso afin que les beuwardois intéressés puissent conserver ce document.

Merci à M^r Galland, à M^{me} et M^r Gouault.

Pour le comité de rédaction : Marc Lebeau

SYNDICAT DES EAUX DU TARDENOIS

Information transmise par M^r Marcel Chatelain, Président du syndicat.

Au cours de l'assemblée générale du 30 mars 2007, le Président du Syndicat des Eaux du Tardenois a annoncé aux membres présents que la construction de la nouvelle usine de traitement d'eau potable est prévue pour cet été.

Cette usine sera construite à côté de la station existante et sera dotée d'une unité de décarbonatation catalytique à la soude, système qui permet de réduire de plus de la moitié le taux de calcaire présent actuellement dans l'eau distribuée par le syndicat. La dureté de l'eau pose des problèmes d'ordre pratique tels que l'entartrage des appareils avec circuits d'eau chaude, la surconsommation des savons et liquides, l'entartrage des canalisations de distribution d'eau potable.

L'adoucissement des eaux constituera une amélioration pour les usagers et pour le syndicat après sa mise en service dès le premier semestre de l'année 2008.

Agrandissement de l'école

Enfin, lundi 23 avril, grande surprise : camions, manitous, pelleuse, sont à pied d'œuvre pour l'extension de la classe préfabriquée existante. Maçons pour la dalle, monteurs pour les cloisons et le plafond, se sont succédés pendant les vacances scolaires.



Le mardi suivant, l'entreprise VALLET-SAUNAL est arrivée avec du gros matériel pour le terrassement. Un va et vient de camions, pelleuses, rouleaux compresseurs qui ont évolué dans un ballet bien réglé, sous l'œil des enfants intéressés. Espérons que ce ballet ne s'arrêtera pas en chemin, car il reste beaucoup à faire : construire les dalles des deux classes et du préau, installer les clôtures et les accès aux nouveaux bâtiments. Le calendrier prévoit la fin des travaux le trente juin. Souhaitons qu'il sera respecté et qu'à la rentrée de septembre ces nouvelles structures pourront être pleinement utilisées pour le bien des enfants.

Denis Muñoz

Ça y est !!! Ils sont arrivés !!! Ils sont au travail !!! L'agrandissement de l'école est enfin commencé !!! Ouf !!! L'histoire a débuté il y a trois ans, le 18 décembre 2003, quand l'Académie nous a annoncé l'ouverture d'une classe. Dans l'euphorie il a fallu prévoir l'extension du préfabriqué pour la restauration scolaire et acheter un terrain pour construire deux nouvelles classes et un préau. Le Conseil Municipal de Beuwardes s'est prononcé par deux fois pour effectuer cet achat. Ensuite nous avons dû effectuer le changement des statuts du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Cette opération a duré près de huit mois. Quand le SIVU a été compétent en matière de construction, l'appel d'offre a été lancé pour déterminer quelle entreprise réaliserait ce projet. DASSÉ constructeur a été l'entreprise choisie.



Mais c'est alors que la galère a commencé car il y a eu des promesses, des désistements, des réunions reportées, des retards ...

Je pense que les feu de l'annuaire de
Reverdel se trouvent dans au quartier
de la Haute-Tourne il y avait un saint patron.
Aurait ce que je me souviens il s'appelait
Saint Lambert, il était dans une niche en
façade de la maison de la famille Roman
aujourd'hui façade de Madame Baron More
à la guerre 1914-1918 la maison qui a de
dehilde était façade au Rue, aujourd'hui
est effigée sur Rue, Notre Saint Lambert
a donc été muré. Il y a de marais, n'y d'autre bar
etc) et donne à la famille Patin Garet Chaux
à Ville / 1 / rue pour se remettre en état, mais il a
échoué dans le grenier de l'atelier ou il a été fait
une décoration d'annuaire. Je non obtenu de l'Etat

pour l'annuaire le directeur, après renseignements
lui à la rue de Feu-w-Bardouin, fait Lambert
avait été évêque de Month. est - Tongu (Belgique)
renu étoit lui évêque de siège en 687 pour
abbatiale par un nomme Dodon pour avoir
démontre l'adultra de Jean d'Herthol pour
de Charles Martel avec la tour dit dit Dodon
à ce moment là. On me s'embarcassait par
avec les procédures et la route n'était pas toujours
bonne à dire. Am hominibus, lui a écrit la rue

Reverdel
le 30 Janvier
1998

Club du 3^{ème} âge

L'assemblée Générale du club a eu lieu le samedi 24 février sous la présidence de M^{me} VAUDOIS Josette. Le bureau précédent a été reconduit dans ses fonctions :

- Présidente : M^{me} VAUDOIS Josette
- Vice-Présidente : M^{me} LEFEVRE Colette
- Trésorière : M^{me} COP Jannine
- Secrétaire : M^{me} MARTEL Maryvonne

Sous l'impulsion de M^{me} LEFEVRE; le club a ou va organiser plusieurs sorties :

- Le **jeudi 15 mars**, un repas à la **Ferme du Buisson** avec un après-midi dansant a réuni 22 personnes
- Le **samedi 14 avril**, sous un soleil resplendissant, 24 personnes ont assisté au magnifique spectacle « **Le Roi Soleil** » au Millésium à Epernay
- Le **samedi 9 juin** aura lieu une **escapade en petit train sur la Côte d'Opale**
Tarif : 70 euros
- Le **mercredi 27 juin** se déroulera une **croisière sur la Marne** dans le berceau du vignoble champenois
Tarif : 20 euros petit déjeuner, déjeuner (boisson non comprise) et transport compris.

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

- M^{me} LEFEVRE Colette au 03 23 71 22 24
- M^{me} VAUDOIS Josette au 03 23 71 23 76

Maryvonne Martel



Un paysage traditionnel du terroir de Beuvardes : une pâture complantée d'arbres fruitiers.

Connaissez-vous l'endroit ?

TENNIS CLUB de BEUVARDES

Mairie 02130 Beuvardes

Cotisations 2007

	Adultes	Jeunes (- de 18 ans et étudiants)
Joueurs de Beuvardes (à l'année) *	40 euros	20 euros *
Joueurs extérieurs (à l'année) *	50 euros	25 euros
Tarif « Vacances » (en juillet et août)	20 euros + Chèque de caution* : 30 euros	10 euros + Chèque de caution* : 30 euros

Tarif « Week-end »

A la demande, à négocier au cas par cas avec les responsables du Tennis Club en fonction des disponibilités du court.

Renseignements et inscriptions :

Denis Muller : 2, le Gué Pimart - Beuvardes

Jean-Claude Beyeler : 7, le Gué Pimart - Beuvardes

(*) A chaque nouvelle adhésion, à l'année, une **caution de 15 euros** sera demandée au joueur. Cette caution correspond au prix de la **clef** et du **badge**.

Toute caution sera restituée lors de la remise de la clef et du badge, **en bon état**, à un responsable du club.